

Décision n° 2023-1876
de la présidente de l'Autorité de régulation
des communications électroniques, des postes
et de la distribution de la presse
en date du 25 août 2023
renouvelant l'attribution de ressources en numérotation à
la société Celeste

La présidente de l'Autorité de régulation des communications électroniques, des postes et de la distribution de la presse,

Vu le code des postes et des communications électroniques, et notamment ses articles L. 36-7 et L. 44 ;

Vu la décision n° 2021-2670 de l'Autorité de régulation des communications électroniques, des postes et de la distribution de la presse en date du 9 décembre 2021 modifiée portant délégation de pouvoirs ;

Vu la décision n° 2018-0881 modifiée de l'Autorité de régulation des communications électroniques et des postes en date du 24 juillet 2018 établissant le plan national de numérotation et ses règles de gestion ;

Vu la décision du 17 février 2023 portant délégation de signature pour les décisions prises en vertu des articles 1^{er} et 2 de la décision n° 2021-2670 du 9 décembre 2021 modifiée portant délégation de pouvoirs ;

Vu le dossier complet de demande de la société Celeste reçu le 25 août 2023, sollicitant le renouvellement de l'attribution de ressources en numérotation ;

Décide :

Article 1. À compter du 25 août 2023, la liste des ressources en numérotation mentionnées dans le tableau ci-dessous est attribuée, jusqu'au 25 août 2043, à la société Celeste (Siren : 439 905 837) pour les mêmes usages.

Type de ressources	Ressources attribuées	Décision d'attribution	Territoire
Numéros polyvalents	01 79 85	2021-1514	Métropole
Numéros polyvalents	01 84 86	2021-1514	Métropole
Numéros polyvalents	02 61 68	2021-1514	Métropole
Numéros polyvalents	03 10 90	2021-1514	Métropole
Numéros polyvalents	03 60 87	2021-1514	Métropole
Numéros polyvalents	03 60 88	2021-1514	Métropole
Numéros polyvalents	03 64 60	2021-1514	Métropole
Numéros polyvalents	03 64 61	2021-1514	Métropole
Numéros polyvalents	03 64 62	2021-1514	Métropole
Numéros polyvalents	03 64 63	2021-1514	Métropole
Numéros polyvalents	03 64 67	2021-1514	Métropole
Numéros polyvalents	03 64 81	2021-1514	Métropole
Numéros polyvalents	03 64 82	2021-1514	Métropole
Numéros polyvalents	03 64 83	2021-1514	Métropole
Numéros polyvalents	03 64 84	2021-1514	Métropole
Numéros polyvalents	03 64 85	2021-1514	Métropole
Numéros polyvalents	03 68 89	2021-1514	Métropole
Numéros polyvalents	03 74 31	2021-1514	Métropole
Numéros polyvalents	04 22 22	2021-1514	Métropole
Numéros polyvalents	04 28 27	2021-1514	Métropole
Numéros polyvalents	04 80 99	2021-1513	Métropole
Numéros polyvalents	04 84 79	2021-1514	Métropole
Numéros polyvalents	04 84 86	2021-1514	Métropole
Numéros polyvalents	05 31 80	2021-1513	Métropole
Numéros polyvalents	05 31 81	2021-1513	Métropole
Numéros polyvalents	05 31 82	2021-1513	Métropole
Numéros polyvalents	05 31 83	2021-1513	Métropole
Numéros polyvalents	05 31 84	2021-1513	Métropole
Numéros polyvalents	05 31 85	2021-1513	Métropole
Numéros polyvalents	05 31 86	2021-1513	Métropole
Numéros polyvalents	05 32 28	2021-1514	Métropole
Numéros polyvalents	05 32 95	2021-1513	Métropole
Numéros polyvalents	05 33 30	2021-1513	Métropole
Numéros polyvalents	05 33 64	2021-1513	Métropole
Numéros polyvalents	05 33 70	2021-1513	Métropole
Numéros polyvalents	09 70 20	2021-1514	Métropole
Numéros polyvalents	09 70 21	2021-1514	Métropole
Numéros polyvalents	09 80 50	2021-1513	Métropole
Numéros spéciaux à tarification gratuite	08 05 60	2021-1513	National
Numéros spéciaux à tarification banalisée	08 06 99	2021-1513	National
Numéros spéciaux vocaux à tarification majorée	08 11 96	2021-1513	National
Numéros spéciaux vocaux à tarification majorée	08 11 99	2021-1513	National

Type de ressources	Ressources attribuées	Décision d'attribution	Territoire
Numéros spéciaux vocaux à tarification majorée	08 20 66	2021-1513	National
Numéros spéciaux vocaux à tarification majorée	08 25 49	2021-1513	National
Numéros spéciaux vocaux à tarification majorée	08 25 75	2021-1513	National
Préfixes de routage des numéros géographiques et polyvalents	01 01 16	2021-1514	National
Préfixes de routage des numéros géographiques et polyvalents	01 02 47	2021-1514	National
Préfixes de routage des numéros géographiques et polyvalents	01 02 48	2021-1514	National
Préfixes de routage des numéros géographiques et polyvalents	01 04 69	2021-1514	National
Préfixes de routage des numéros géographiques et polyvalents	03 01 00	2021-1514	National
Préfixes de routage des numéros géographiques et polyvalents	05 00 60	2021-1513	Métropole
Préfixes de routage des numéros géographiques et polyvalents	05 05 55	2021-1513	National
Préfixes de routage des numéros spéciaux	08 40 20	2021-1513	National
Préfixes de routage des numéros spéciaux	08 40 55	2021-1513	National
Préfixes de routage des numéros spéciaux	08 42 55	2021-1513	National
Code point sémaphore national	03671	2021-1514	National

Article 2. La société Celeste acquitte, au titre des ressources attribuées à l'article 1^{er}, la taxe prévue à l'article L. 44 du code des postes et des communications électroniques susvisé.

Article 3. Conformément aux dispositions de l'article L. 44 du code des postes et des communications électroniques, les ressources attribuées à l'article 1^{er} ne peuvent pas être protégées par un droit de propriété intellectuelle. Elles ne peuvent faire l'objet d'un transfert qu'après accord de l'Autorité de régulation des communications électroniques, des postes et de la distribution de la presse.

Article 4. Le directeur Internet, Presse, Postes et Utilisateurs de l'Autorité de régulation des communications électroniques, des postes et de la distribution de la presse est chargé de l'exécution de la présente décision qui sera notifiée à la société Celeste et publiée sur le site internet de l'Autorité.

Fait à Paris, le 25 août 2023

Pour la Présidente et par délégation

David EPELBAUM

Chef de l'unité Opérateurs et Obligations Légales